

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 23 DECEMBRE 2011

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 17 décembre 2011. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 23 décembre 2011 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 02 DECEMBRE 2011

QUESTIONS FINANCIERES
QUESTIONS SCOLAIRES
URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
PERSONNEL
TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
INTERCOMMUNALITE
ASSOCIATIONS
QUESTIONS DIVERSES
INFORMATIONS DIVERSES
PROCHAINE REUNION

PRESENTS : MM BARREAUD, GAUD, MMES VRILAUD, GUIBERTEAU, MM MOREAU, TAUNAY, BOURRIER, MMES GUILLOT, NEVEUR, MM de GRAILLY, DAVID

ABSENTS EXCUSES :MME BODIN (pouvoir à Mme NEVEUR), M LIRONCOURT (pouvoir à M MOREAU), MME LUCAZEAU (pouvoir à Mme NEVEUR)

SECRETAIRE DE SEANCE : M GAUD.

I. APPROBATION DU PV DU 02 DECEMBRE 2011

Il est approuvé à l'unanimité après deux remarques de M. GAUD :

- pourquoi le revêtement bi-couche prévu pour la semaine du 19 au 23 décembre n'a-t'il pas été réalisé ?

Réponse : retard à cause des intempéries.

- Le projet de toiture solaire de l'atelier municipal n'est pas abandonné mais momentanément suspendu.

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) Tarifs 2012 de divers services municipaux

Ils sont majorés de 2% à compter du 1er janvier 2012 suivant les tableaux joints en annexe.

2) Participation aux frais de scolarité de deux enfants en classe d'intégration à Saint Jean d'Angély (année scolaire 2011-2012)

La somme de 950,38€ devra être acquittée pour la scolarisation de 2 enfants en classe d'intégration.

3) Devis pour la construction d'une charrette à bras pour le ramassage des poubelles du Pré Valade

Le conseil municipal donne son accord. Coût : 1196€TTC

4) Taxe de séjour

Le montant perçu pour 2011 est estimé à environ 1320€.

5) Virements de crédits (pièce n°7) « Travaux en régie 2011 »

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2011 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
040 Travaux de bâtiments	232	55000		
040 Travaux locaux scolaires (86)			2313	14130
040 Travaux salle polyvalente (88)			2313	12970

040 Travaux Pré Valade (71)			2312	10000
040 Travaux Voirie - Espaces verts (101)			2315	17900
TOTAUX		55000		55000

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

6) Vote de crédits supplémentaires (pièce n°2)

Le Maire expose au Conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2011 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER	
N°	INTITULE	RECETTES	DEPENSES
70848	Mise à disposition du personnel (CDC)	9770	
60612	Electricité		1040
61521	Entretien de terrains		2200
61522	Entretien de bâtiments		300
6156	Maintenance		1350
6262	Frais de télécommunication		300
6218	Personnel extérieur		4280
6288	Autres services extérieurs		300
TOTAL EGAL		9770	9770

Le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) SIVOS

a) Compte rendu de la réunion avec le personnel

Le Maire rend compte de cette réunion au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer et faire part de ses doléances et sentiments. Il est noté que le climat est difficile depuis quelque temps entre les représentants des parents d'élèves et les enseignants.

b) Compte rendu de l'après-midi goûter de Noël

Les enfants ont passé un bon après-midi.

2) CNFPT : Modification du régime de prise en charge des frais de déplacement des stagiaires

Le conseil municipal est informé qu'à partir du 1^{er} janvier 2012, le CNFPT ne prendra plus en charge ces frais, en raison de la baisse du taux de cotisation des collectivités territoriales qui passe de 1% à 0.9%.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

1) Commission Charente :

M. DAVID rend compte de cette réunion

L'objectif de la Commission est de présenter un dossier complet concernant les travaux envisagés au niveau du port, de la baignade et des quais avec demande de subventions auprès du Conseil Général.

2) Commission Biodiversité : questionnaire émanant de la Région sur la biodiversité dans la commune

M. DAVID présente cette partie au conseil municipal

3) SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

(Compte rendu de la réunion du 05 décembre 2011)

M DAVID évoque le problème de la pollution du fleuve Charente. Le SAGE est mis en place afin d'améliorer cette situation.

Le bassin versant de la Charente est divisé en 5 zones géographiques. La commune de Port d'Envaux fait partie de la zone médiane qui s'étend de Coulonges à Angoulême.

Le SAGE est une instance consultative. La CLE (Commission Locale de l'Eau) est l'instance décisionnelle.

V. **PERSONNEL**

1) Soirée des employés municipaux

Elle est fixée au vendredi 20 janvier 2012 à 20 heures à la Salle des Fêtes.

2) Compte rendu de la réunion de la commission du Personnel

Le conseil municipal est informé des propositions de la commission qui a examiné la situation du secrétariat suite au passage de Nathalie PICOULET à temps plein au SIVOS.

VI. **TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**

1) Point sur les travaux réalisés, en cours ou à prévoir.

Il est présenté par M MOREAU.

Les principales tâches réalisées ont concerné l'atelier municipal et l'installation des décorations de fin d'année.

Les travaux à réaliser pour 2012 ont été planifiés et le recrutement d'un agent sous contrat aidé est envisagé pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre pour l'entretien des espaces vert.

2) Point sur les travaux de construction de l'atelier municipal

M MOREAU informe le Conseil de l'état d'avancement du chantier. L'emménagement est prévu pour janvier 2012.

3) Point sur les travaux de réfection du réseau d'eau potable

Ces travaux doivent être achevés semaine 51 et ont pris un peu de retard en raison des intempéries.

4) Illuminations de Noël

La modestie est de rigueur cette année mais une amélioration devrait avoir lieu l'année prochaine. Une solution de location va être étudiée.

5) Commission des bâtiments communaux : compte rendu de la réunion du samedi 10 décembre

- La question de la redistribution des locaux a été évoquée
- Les anciens vestiaires du foot seront libérés pour le rugby
- Le jardin mitoyen avec la cantine va prochainement être acquis et sera aménagé
- Les dépendances de la salle de musique seront affectées aux Fous Cavés et à l'ACCA.
- Le matériel du Pré Valade sera rangé hors saison dans l'ancien atelier municipal

6) La Poste

Le bureau sera transféré au point Tourisme à la Mairie à partir du 26 janvier et ouvert au public aux heures habituelles. Le mercredi 25 janvier, la Poste sera fermée pour cause de déménagement.

VII. **INTERCOMMUNALITE**

1) Syndicat des Eaux : compte rendu de la réunion du Comité syndical du jeudi 08 décembre

Il ne peut pas être présenté en raison de l'absence de M LIRONCOURT, délégué de la commune auprès du syndicat. Il sera présenté lors de la prochaine réunion.

VIII. **ASSOCIATIONS**

1) Compte rendu de la réunion du Rugby Cœur de Saintonge

La réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Crazannes. La commune de Port d'Envaux est remerciée pour la mise à disposition des vestiaires et la disponibilité des agents communaux.

2) Participation de l'APE à la venue du Père Noël

La participation a été bonne et bien organisée. Un cadeau a été offert à chaque enfant.

IX. **QUESTIONS DIVERSES**

1) Médiathèque

Fermeture du 23 décembre 2011 au 03 janvier 2012.

2) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (centre bourg, atelier municipal du 05 décembre 2011)

Le rapport d'analyse conclut par une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés. La teneur en nitrate est de 19mg/l.

3) **Plan communal de sauvegarde**

Les dernières mises au point du document ont été faites. Le 21 janvier 2012, un exercice grandeur nature aura lieu de 14h à 16h.

4) **Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec la communauté de communes**

Le conseil municipal autorise la mise à disposition de la salle des fêtes pour la CDC au profit du RAM à compter du 02 février 2012.

Les formalités de mise à disposition sont détaillées dans la convention passée entre la commune et la CDC.

X. INFORMATIONS DIVERSES

Au 1^{er} janvier 2012, la commune compte 1 128 habitants (contre 1083 en 2011).

XI. PROCHAINE REUNION

VENDREDI 27 JANVIER 2011 à 19 heures ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 05 minutes.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.